

Compte rendu de la réunion d'information sur les rencontres franco-arménienne de la coopération décentralisée organisée par la Délégation pour l'action des collectivités territoriales

La réunion d'information pour la préparation des rencontres de la coopération décentralisée franco-arménienne, co-présidé par M. Antoine JOLY, Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales - Ministère des Affaires étrangères de la République Française - et Monsieur l'Ambassadeur Christian TER STEPANIAN, Conseiller du Ministre des Affaires étrangères d'Arménie en charge de la Francophonie, a eu lieu en présence du Maire d'Erevan, M. Gagouk BEGLARYAN, du Président du Groupe d'amitié France Arménie de l'Assemblée Nationale, M. François ROCHEBLOINE, de plus d'une vingtaine de représentants de collectivités territoriales et d'associations d'élus français (voir la liste ci-jointe des participants), et du Président de l'Association des communautés d'Arménie, M. Emin YERITSIAN.

Le Maire d'Erevan a ouvert la réunion en faisant une intervention introductive (ci-jointe).

Le Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, en guise d'introduction, a souligné l'importance de la coopération décentralisée et de la francophonie ; il a indiqué que ces rencontres pourraient être l'occasion d'engager de nouvelles coopérations et d'approfondir les actions de coopération déjà existantes ; elles devraient également permettre de coordonner les activités, voir de les mutualiser – comme l'ont déjà fait les collectivités territoriales de la Région Rhône Alpes -.

Il a enfin estimé très positive la participation importante des collectivités territoriales françaises à cette réunion d'information.

Le Conseiller du Ministre des Affaires étrangères d'Arménie en charge de la francophonie a souhaité resituer l'initiative prise par le Ministère des Affaires étrangères d'Arménie de réunir ces rencontres franco-arménienne de la coopération décentralisée dans le cadre de l'action plus générale engagée par les autorités arméniennes pour promouvoir la francophonie en Arménie ; il a remercié le Ministère français des Affaires étrangères pour avoir soutenu cette initiative ; il a souligné l'importance du rôle joué par les collectivités territoriales dans ce domaine.

Les documents de réflexion préparés par le Ministère des Affaires étrangères d'Arménie présentant ces rencontres ont été distribués aux participants.

Les points de l'ordre du jour à cette réunion ont été ensuite abordés successivement :

En ce qui concerne le lieu de ces rencontres, les participants ont pris note du souhait exprimé par le Maire d'Erevan d'accueillir cette manifestation dans la capitale arménienne.

Concernant les dates, il a été convenu de tenir ces rencontres les jeudi 7 et vendredi 8 octobre 2010, de façon à permettre aux collectivités françaises le souhaitant de pouvoir visiter leurs partenaires arméniens le week-end.

A propos des thématiques devant être abordées lors de ces rencontres, un tour de table a été effectué qui aura permis une large discussion sur cette question; quatre thématiques principales sont ressorties de ce débat :

- l'apprentissage du français ;
- la gouvernance locale et la formation des cadres ;
- le développement économique – tourisme, développement rural - ;
- enfin, un thème plus méthodologique renvoyant à une réflexion sur les relations entre les collectivités locales françaises et arméniennes, sur la mutualisation des actions de coopération, sur la place donnée aux communautés arméniennes locales ainsi que sur la dimension européenne de cette coopération.

Les questions relatives à la présidence du Comité de Pilotage et à sa composition ont été laissées en suspens, même si la candidature du Maire de Lyon pour présider cette structure, a été évoquée.

Il a enfin été proposé aux représentants des collectivités locales présentes de désigner un chef de file pour chacune des thématiques retenues ; un délai de réflexion a été accordé aux collectivités territoriales afin qu'elles puissent se déterminer.

Il a été convenu que la première réunion du Comité de pilotage français aurait lieu au début de l'année 2010.

Liste provisoire des participants à la réunion d'information préparatoire des rencontres de la coopération décentralisée franco-arménienne – Paris le 1 octobre 2009 -

- M. Antoine JOLY, Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales – Ministère des Affaires étrangères de la République française, co-président de la réunion ;
 - S.E. M. Christian TER STEPANIAN, Conseiller du Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie en charge de la francophonie, co-président de la réunion ;
 - M. Gagik BEGLARYAN, Maire d'Erevan ;
 - M. François ROCHEBLOINE, Président du Groupe d'amitié France - Arménie à l'Assemblée Nationale ;
 - M. Emin YERITSIAN, Président des communautés d'Arménie
 - M. Philippe KIZIRIAN, Maire de Saint Chamond
 - M. Michel AUMAS, Maire d'Arnouville
 - Mme François MORGERE, Maire-adjoint de Clamart
- et les représentants de/du :
- la ville de Créteil – Mme Clara KOUYOUMDJIAN, du Comité de Jumelage
 - la ville de Marseille – du Département des relations internationales –
 - Conseil Général de l'Isère
 - Conseil Général de la Vendée ;
 - la ville de Vienne ;
 - la ville de Romans ;
 - la ville de Paris – Mme Véronique LEVIEUX, de la Direction des relations internationales –
 - Groupe d'amitié France - Arménie du Sénat – Attaché parlementaire du Président LAGAUCHE ;
 - Conseil Général des Hauts de Seine ;
 - Représentant de M. DEVEDJIAN ;
 - Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) ;
 - la ville de Châsse sur Rhône ;
 - la ville de Bagneux ;
 - Conseil Régional Rhône Alpes ;
 - la ville de Grenoble - Directeur des relations internationales- ;
 - la ville de Lyon
 - l'Association des Régions d'Europe ;
 - Cités Unies de France ;

Intervention de M. Gagik BEGLARYAN, Maire d'Erevan à la réunion d'information pour la préparation des rencontres de la coopération décentralisée Franco-arméniennes
- Paris, le 1 Octobre 2009 -

Monsieur le Président, Messieurs les représentants des collectivités et des associations d'élus,

Je me réjouis de me trouver parmi vous à l'occasion de cette réunion préparatoire des Assises Franco-arméniennes de la coopération décentralisée qui se tiendront en automne prochain en Arménie.

Je voudrais vous dire combien la Ville d'Erevan, et moi-même, accordons de l'importance à la tenue de ces rencontres qui constitueront certainement un temps fort des relations franco-arméniennes en 2010 et contribueront au renforcement des liens entre nos deux pays.

Cette initiative consacrera le rôle joué par les collectivités locales dans le développement de la coopération bilatérale; venant après la réunion organisée à Paris en 2006, en présence de Monsieur Andranik MARGARYAN, Premier Ministre arménien, je crois pouvoir affirmer que, jamais, autant de villes, départements et régions français et arméniens, ne se sont réunis pour envisager le futur de leur coopération.

Je souhaite donc apporter mon plein soutien à ce projet novateur qui permettra l'approfondissement de nos relations de travail et vous faire savoir que la Ville d'Erevan se fera un honneur d'accueillir cette manifestation sans précédente au service de l'amitié franco-arménienne.

Je tiens aussi à exprimer toute mon appréciation à l'égard du travail déjà accompli par les collectivités territoriales françaises en Arménie, et louer l'esprit de partenariat à partir duquel cette collaboration s'est développée; votre contribution dans les domaines aussi divers que la santé, l'éducation, la culture, le développement économique, le tourisme ou l'appui institutionnel représente une assistance précieuse pour les villes et régions arméniennes.

Dans un grand nombre de cas, je sais que vous pouvez compter sur la présence active des communautés françaises arméniennes locales et l'appui qu'elles vous donnent pour mettre en oeuvre, le mieux possible, vos activités en Arménie ; je ne doute pas qu'elles seront encore à vos côtés pour assurer le plein succès de ces Assises.

Je me risquerai aujourd'hui à émettre quelques remarques à propos des objectifs de ces rencontres :

Elles devraient être, tout d'abord, l'occasion de réfléchir ensemble sur les thématiques porteuses de coopération ; je l'ai déjà dit – l'éducation et la culture, le développement économique et rural, la gouvernance locale et l'appui institutionnel – me paraissent être autant de domaines prioritaires de notre coopération qui doivent continuer à être au centre de votre attention.

Elles devraient également viser à mieux coordonner les actions engagées par chacun d'entre vous – sans évidemment nuire à l'autonomie d'action de chacun - ; la réalisation de vos projets se trouvera certainement facilitée si vous avez connaissance des projets de l'autre.

Il y a enfin cet objectif de promouvoir la francophonie en Arménie que nous partageons tous. Vous le savez, l'Arménie est devenue, l'an dernier, membre associé de l'Organisation Internationale de la Francophonie ; les autorités arméniennes sont très attachées au socle de

valeurs – et, notamment celle de la diversité linguistique et culturelle – qui unit la grande famille francophone ; elles portent également le plus grand intérêt à développer des contacts et des échanges avec les membres de ce vaste espace francophone ; ce sont les mêmes raisons qui expliquent ma venue à Paris à l’occasion de l’Assemblée générale de l’Association Internationale des Maires Francophones (A.I.M.F.).

Et, puis, toute notre coopération se nourrit de la présence francophone dans notre pays ; nous devons donc renforcer les capacités d’apprentissage du français et disposer d’un nombre plus important de cadres francophones dans nos collectivités.

Monsieur le Président, Messieurs les représentants des collectivités et des associations d’élus,

Je vous suis gré d’avoir organisé cette première réunion d’information qui marque le début de la préparation de ces rencontres ; nous allons également initier en Arménie un processus similaire de consultation avec les collectivités arméniennes qui permettra d’alimenter, par notre réflexion et nos propositions, les travaux préparatoires de ces Assises.

Nous allons travailler ensemble et mobiliser toutes nos énergies pour assurer la réussite de ces Assises.

Je souhaite que les échanges et débats que vous aurez aujourd’hui, soient des plus fructueux, et concourent au succès de notre entreprise.

Je vous remercie

Assises Franco-arménienne de la coopération décentralisée sur le thème de la coopération francophone - Erevan, automne 2010 -

Présentation

Depuis l'accession de l'Arménie au statut de Membre associé de l'Organisation Internationale de la Francophonie en octobre 2008 lors du Sommet du Québec - Canada, les autorités arméniennes se sont employées à envoyer des signes forts de leur engagement à promouvoir la francophonie en Arménie : la désignation d'un Conseiller spécial en charge de la francophonie auprès du Ministre des Affaires étrangères, la célébration avec éclat des journées de la francophonie en mars 2009 aussi bien que les initiatives prises en vue de renforcer les relations avec les partenaires institutionnels de la Francophonie – Assemblée Parlementaire, A.I.M.F., A.U.F., - en sont autant de témoignages.

L'attachement aux valeurs de la francophonie, tout particulièrement à l'expression de la diversité culturelle et linguistique, s'est traduit par la volonté clairement affirmée de donner toute sa place à l'enseignement du français dans la société arménienne. La présence en Arménie de deux établissements universitaires ayant noué des liens institutionnels avec l'Agence Universitaire de la Francophonie, le vaste tissu d'écoles arméniennes dispensant des cours de français, l'importance accordée à l'existence des sections bilingues francophones du secondaire aussi bien que le projet d'introduction à terme d'une troisième langue vivante étrangère dans les écoles attestent un tel attachement et démontrent la mise en oeuvre d'une politique linguistique basée sur le plurilinguisme, conforme au principe du Conseil de l'Europe et de la Francophonie.

L'idée de consacrer la coopération francophone comme thème central des Assises Franco-arménienne de la coopération décentralisée s'inscrit dans ce contexte.

La coopération décentralisée, à travers les relations de coopération existantes entre plus de 25 villes et collectivités territoriales arméniennes et françaises (jumelage, protocole d'amitié, accord de coopération), peut être, en effet, un puissant levier pour la francophonie en Arménie.

Le domaine de la francophonie occupe déjà une place dans le cadre de la coopération établie entre certaines villes arméniennes et françaises, notamment par l'intermédiaire d'un soutien accordé aux écoles arméniennes dispensant des cours de français, de l'organisation de cours de français dans les villes arméniennes, de la formation pédagogique apportée aux enseignants arméniens ou encore des échanges scolaires.

Il importerait néanmoins, dans l'intérêt de toutes les parties concernées, que la coopération décentralisée franco-arménienne intègre, d'une façon plus systématique, effective et concertée, la dimension de la francophonie dans les activités futures de coopération.

Ces Assises doivent avoir pour principal objectif d'unifier les efforts et de développer les synergies en vue de soutenir l'enseignement du français dans les écoles et de renforcer les capacités des universités formant des spécialistes de la langue française ou dans des domaines spécialisés (gestion, droit, agriculture...), tout en continuant à apprendre le français. Elles devraient, en outre, permettre de favoriser la coopération francophone à travers la mise en oeuvre de projets dans lesquelles certaines villes ou collectivités territoriales de France disposent des compétences avérées et du savoir faire, tels que dans les domaines du tourisme culturel, du développement rural, des enseignements spécialisés comme, par exemple, les écoles hôtelières

ou d'architecture ; projets de coopération qui nécessiteront dans leur réalisation la présence de relais francophones dans les différentes régions d'Arménie.

Ces Assises devront donc être l'occasion :

- d'acter et de faire un suivi des projets et actions de coopération déjà engagés par les collectivités locales arméniennes et françaises dans le domaine de la coopération francophone ;
- de mettre en place des actions dans ce domaine entre villes arméniennes et françaises n'ayant pas encore investi ce champ de coopération;
- et de faire ressortir des projets communs à toutes les collectivités locales et territoriales visant à favoriser l'enseignement du français et la coopération francophone.

Assises Franco-arménienne de la coopération décentralisée sur le thème de la coopération francophone
Exemples de projets communs aux collectivités locales arméniennes et françaises

- Organisation de stages de formation pédagogique en France pour les enseignants de français dans des centres de formation pédagogique (Vichy, Besançon, Grenoble);
Objectif annuel visé : 10 enseignants
- Organisation de séjours linguistiques en France des meilleurs élèves des écoles secondaires dispensant des cours de français (sélection effectuée par un jury composé sur le modèle du concours « Allons en France »), avec accueil dans les familles ;
Objectif annuel visé : 50 enfants (soient en moyenne 2 par villes ou collectivités territoriales concernées)
- Fourniture de manuels scolaires aux écoles arméniennes dispensant des cours de français ;
- Fourniture d'équipements et de matériels pédagogiques aux écoles arméniennes dispensant des cours de français ;
- Dispense de bourses aux étudiants défavorisés des régions arméniennes afin qu'ils suivent leurs études à l'Université Française en Arménie, à l'Université linguistique d'Etat d'Erevan V. Briousov ou dans d'autres universités arméniennes spécialisées dispensant un enseignement en français ;
- Organisation de stages dans les entreprises des villes françaises pour les étudiants des universités citées ci-dessus ;
- Renforcement des capacités d'intervention du GREF pour la formation pédagogique des enseignants de français, au moyen de l'allocation de subventions supplémentaires ;
- Prise en charge des salaires des enseignants de français dans les 4 écoles des sections bilingues francophones et dans les écoles secondaires où l'introduction du français en tant que troisième langue vivante étrangère est possible ;
- Formation du personnel communal arménien en charge du suivi des activités de coopération entre les villes jumelées ;
- Formation de relais francophones arméniens dans les régions pour assurer la mise en oeuvre des projets de coopération ;